

Traoré jugé irresponsable du meurtre de Sarah Halimi car accro au cannabis

écrit par Yann Kempenich | 12 juillet 2018



Décidément, les juges français s'avèrent magnanimes avec les fumeurs de shit. Implacables de sévérité envers les amateurs de vin, ils pardonnent tout aux accros du cannabis.

En bon musulman, Kobili Traoré ne goûte sans doute pas au divin nectar; en revanche, il adore la fumette au tétrahydrocannabinol et c'est donc sous l'emprise du THC qu'il a massacré Sarah Halimi, une paisible retraitée juive aux cris d'"Allah Akbar" et "J'ai tué le sheitan."

Bien qu'évident, il aura fallu plusieurs mois de bras de fer pour que le caractère antisémite du meurtre soit retenu par la juge d'instruction.

Mais finalement, la Justice hésite encore : peut-on tuer par antisémitisme quand on a trop fumé de cannabis ? Alors, sans que la défense ne le demande, une nouvelle expertise psychiatrique est réclamée par le magistrat instructeur. Expertise qui conclue donc à l'irresponsabilité de Kobili Traoré !

“...une nouvelle expertise psychiatrique demandée par les juges d’instruction a conclu à “l’abolition” du discernement du suspect. Ce qui signifie que Kobili Traoré n’était pas conscient de ses actes et serait donc pénalement irresponsable.

En d’autres termes, il ne pourrait être jugé par une cour d’assises ni condamné pour meurtre. S’il pourrait cependant passer de longues années en centre psychiatrique, cette option est souvent dénoncée par les familles des victimes, privées des explications que peuvent apporter un procès et confrontées à l’idée que personne n’est “responsable” de la mort de leurs proches.”

<http://www.francesoir.fr/societe-faits-divers/meurtre-de-sarah-halimi-kobili-traore-devrait-echapper-au-proces-selon-les-experts-psychiatres>

Conclusion : Kobili Traoré, “Français” d’origine malienne, au casier judiciaire chargé, n’a pas tué par antisémitisme car il avait trop fumé de cannabis ce soir-là. A croire que les juges veulent absolument nier l’antisémitisme de certaines populations africaines ou arabo-musulmanes...

Aux milliers de fumeurs de shit peuplant nos cités, s’il vous prend une envie de meurtre antisémite, faites comme Kobili Traoré pour implorer la clémence du juge et invoquez votre intolérance au THC : “J’étais malade... Je ne sais pas, je ne me souviens plus.” ([L’express](#))

Conclusion de Michel Onfray :

« A chaque fois qu’il y a une surenchère dans la terreur, il y a une surenchère dans la dénégation de la terreur. Lisez ou relisez « Soumission » de Michel Houellebecq : tout est raconté, tout est précisé, c’est le grand roman de la

collaboration. Et les collaborateurs aujourd'hui sont nombreux, qui, dans des radios du service public, dans des journaux subventionnés par l'argent du contribuable, nous font savoir que le réel n'a pas eu lieu, que ce qui advient n'advient pas, et qu'il ne faut pas croire le réel mais qu'il vaut mieux croire leur propre fiction. C'est assez désespérant si on veut aujourd'hui se renseigner sur ce qu'il advient vraiment afin d'avoir une vision claire et nette du monde. On a jamais été autant dans la désinformation dans un pays démocratique : nous ne sommes pas bien loin d'atteindre les records qu'avaient le Chili de Pinochet ou l'Union soviétique de Brejnev. »